

Mada 13
« la voix des familles... »

Union Départementale
des Associations Familiales
des Bouches-du-Rhône



Revue de presse

Semaine du 6 au 12 juillet 2019

143 avenue des Chutes Lavie 13013 Marseille
Service Institution : Tel. 04 91 10 06 28 - Fax 04 91 10 06 05
contact@udaf13.fr

www.udaf13.fr

La Provence – 09 07 2019

Lien pour accès web : <https://el.laprovence.com/viewer?id=SdmEj453kTxpeWzai453k8JaRQ2TH7schRIYQteqRbIHAnqpOwh3k09>

Charte du relogement : "Le travail n'est pas terminé"

Collectifs et associations ont ratifié hier le texte déjà signé par l'État et la Ville



Les représentants des collectifs et associations "négociatrices" ont paraphé le document tout sourire.

PHOTO: GEORGES ROBERT

Des signatures et des sourires. Hier soir, devant le Molotov, le café-concert devenu point de ralliement après le drame de la rue d'Aubagne, les représentants des collectifs et associations "négociatrices" (1) ne cachaient pas leur satisfaction. "Ça fait du bien de se revoir et d'être contents, pas en colère", souriait Kevin Vacher du collectif du 5 Novembre, qui arborait, comme quelques autres, un t-shirt couleur bordeaux sur lequel on pouvait lire : "Ni oublié ni pardon, 5-11-2018". La fin d'une mobilisation de plus de six mois pour faire valider par l'État et la mairie de Marseille la charte du relogement. "C'est une victoire

parce que pour une fois, les institutions nous ont écoutés. On a su faire valoir notre expertise citoyenne", saluait Martin Lefebvre, au nom de l'assemblée des délégués.

Hier soir, il s'agissait donc, pour les collectifs et associations qui ont négocié la charte, de la ratifier. Un document préalablement signé, la semaine dernière, par le préfet Pierre Dartout et le maire LR Jean-Claude Gaudin. Sans les citoyens mobilisés, donc. "Bien sûr qu'il aurait fallu le faire", constatait Christian Pellicani, conseiller d'arrondissements et métropolitain PCF. "Après, je comprends que tous les collectifs n'aient pas voulu siéger aux côtés du maire

"C'est une victoire parce que pour une fois, les institutions nous ont écoutés."

et de l'État." Sur une table posée sur le trottoir, des exemplaires de la charte étaient présentés pour signature. Et l'encre n'était pas sèche que certains anticipaient déjà les prochaines batailles. Comme le Projet partenarial d'aménagement (PPA), voté le mois dernier par la Métropole et qui prévoirait "6000 logements", selon Kevin Vacher. "Notre association va

suivre ce PPA de très près, prévenait Jean-François Ceruti d'Un Centre-Ville pour tous. Il prévoit une concertation et nous allons tout faire pour que ce soit une vraie concertation." "Aujourd'hui nous signons la charte, mais le travail n'est pas terminé. C'est à nous d'aller faire respecter nos droits", reprenait Martin Lefebvre. Les autorités sont prévenues.

Sylvain Pignol

(1) Collectif du 5 Novembre Noailles en colère, Un Centre-Ville pour tous, l'Assemblée des délégués, les Compagnons bâtisseurs Provence, Destination Famille, le Conseil citoyen 1/6, l'Association Marseille en colère, la Fondation Abbé Pierre, l'Ampil et la Ligue des droits de l'Homme.

La Provence – 12 07 2019

Lien pour accès web : <https://jel.laprovence.com/viewer?id=WLso4aZggfKRtoMBreF9q1xk04qJcFqkjBpDxBaERch3k09>

Les Maisons du bel âge c'est dans la poche!

Lieux de proximité, installés au cœur des quartiers ou des villages, les Maisons du bel âge (MBA), créées depuis fin 2017 par le Conseil départemental (CD13), commencent à faire partie du paysage quotidien des seniors. Ce guichet unique pour les personnes de plus de 60 ans et leurs proches répond aux questions, oriente dans les recherches, accompagne dans les démarches administratives, informe sur l'offre de loisirs...

"Au cours du premier semestre 2019, 60000 personnes ont poussé la porte d'une Maison du bel âge", se satisfait Maurice Rey, conseiller départemental délégué au bel âge. Le Département y a d'ailleurs consacré une large part de sa dernière séance plénière du 27 juin. Ont, notamment, été annoncées les créations d'une MBA dans le nouveau quartier de La Duranne à Aix-en-Provence pour octobre prochain et de trois MBA dans les 2^e et 3^e arrondisse-

ments de Marseille pour 2020, pour ne citer que ces ouvertures.

Depuis peu, les Maisons du bel âge ont leur appli pour smartphone (téléchargeable sur Google Play et App Store). L'outil, facile à utiliser, permet d'accéder à l'ensemble des informations utiles aux seniors.

Un premier onglet communique les coordonnées des sept MBA (*lire encadré ci-dessous*). Un deuxième onglet informe sur les droits et démarches, ainsi que sur les aides départementales, comme l'Allocation personnalisée d'autonomie... Un troisième onglet liste les services dont peuvent bénéficier les personnes âgées : portage de repas ou aide à domicile... Enfin, un dernier onglet répertorie, sous forme de calendrier, les activités, encore nombreuses et variées en cette période estivale (*lire ci-dessous*), proposées par les différentes Maisons du bel âge.



Avec l'appli des Maisons du bel âge, les seniors ont accès à toutes les informations dont ils ont besoin. /PHOTO C.L.

SEPT ADRESSES DANS LE DÉPARTEMENT

Il existe actuellement sept Maisons du bel âge, cinq à Marseille et deux dans les Bouches-du-Rhône. Plusieurs autres devraient ouvrir dans les prochains mois, le Conseil départemental tablant sur une cinquantaine d'ici à 2023. Elles sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45.

MBA Longchamp : 50, bd Longchamp (Marseille 1^{er})
☎ 04 13 31 69 90.

MBA Aicard : 7-9, bd Jean-Aicard (Marseille 5^e)
☎ 04 13 31 62 26.

MBA Rouet : 118, rue du Rouet (Marseille 8^e)
☎ 04 13 31 60 94.

MBA Castellane : 40, rue Jean-Fiolle (Marseille 6^e)
☎ 04 13 32 68 31.

MBA Cinq-Avenues : 15, rue Marx-Dormoy (Marseille 4^e)
☎ 04 13 31 68 11.

MBA Aubagne : Le Serpolet, 71, allée des Verriers, 13400 Aubagne ☎ 04 13 31 69 61.

MBA Carnoux : 8, avenue du Mail, 13470 Carnoux ☎ 04 13 31 60 15.

La Provence – 12 07 2019

Lien pour accès web : <https://jel.laprovence.com/viewer?id=WLso4aZgggKRtoMBreF9q1xk04qQJCfqkjBpDxBaERch3k09>Le site www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr liste les activités gratuites pour les seniors du département et donne aussi des conseils.

/PHOTOS C.L.

Ateliers, activités, conférences... Le site qui référence tout ce qui est gratuit

Attention : ce nouveau site est *"exclusivement réservé aux jeunes de 55 ans et plus"*! Vous voilà prévenus...

Différentes structures, associations et collectivités organisent tout au long de l'année des ateliers, activités, conférences et autres animations réservés aux seniors. Le tout accessible gratuitement sur simple inscription.

Mais, parfois, l'information ne parvient pas jusqu'aux personnes âgées concernées. Le site internet www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr a été créé pour pallier ce manque et faire mieux connaître aux retraités le panel de propositions, répétons-le, entièrement gratuites, qui leur sont destinées.

Le site est géré par l'Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires (Asept) de Provence-Alpes-Côte

d'Azur qui regroupe les caisses de retraite (Carsat Sud-Est, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Sécurité sociale des indépendants, etc.). Il est cofinancé avec le soutien de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) dans le cadre des conférences des financeurs pilotées par les Départements de la région, dont le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, mais aussi par la Mutualité française Sud-Paca et l'Asept Corse.

Comment ça marche ?

Sur la page d'accueil, renseignez votre ville ou commune de résidence dans le moteur de recherche. S'affiche alors la liste des activités proposées. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez :

- participer à des forums sur les thèmes des droits, de la santé, de

l'équilibre, du bien-vivre sa retraite, à des dépistages aussi ;

- suivre des conférences, sur le sommeil, la mémoire, la cuisine-santé, etc. ;

- vous initier à de nouvelles activités, comme la sophrologie, la gym adaptée, le numérique ;

- vous inscrire à un atelier thématique (aménagement son domicile, vitalité, bien-être, etc.) ;
- assister à une pièce de théâtre, un café-débat, etc.

"Le site est intuitif, simple d'accès pour les utilisateurs et les partenaires, explique Valérie Viriot, assistante à l'Asept Paca qui a présenté ce nouvel outil, lors du forum du numérique, initié par la Carsat Sud-Est, fin mai à Marseille. On peut faire une recherche simple par commune ou par thématique sans s'inscrire, mais si l'on veut participer à un atelier, il est nécessaire de créer

un compte. Cela se fait en quelques clics."

En plus de référencer les ateliers gratuits, financés notamment par la Caisse d'allocations familiales, l'Agence régionale de santé, les caisses de retraite, le site dispose d'un volet actualités où l'on peut, par exemple, prendre connaissance des prochains rendez-vous proposés aux seniors à partir de 55 ans.

Autre avantage : ce site peut-être constamment enrichi. Il est accessible à tous les partenaires qui peuvent y renseigner les ateliers ou activités qui vont avoir lieu dans leurs locaux.

De quoi offrir un maillage territorial complet à des retraités de plus en plus connectés et de plus en plus en demande d'activités.

C.L.

www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

La Provence – 12 07 2019

Lien pour accès web : <https://jel.laprovence.com/viewer?id=WLso4aZgggKRtoMBreF9q1xk04qQJCfqkjpDxBaERch3k09>

Les ateliers numériques, nouveauté à l'Institut de gérontologie sociale

Dans la continuité de sa démarche de prévention (bilans de santé gratuits, stages mémoire, ateliers d'équilibre, etc.), l'Institut de gérontologie sociale (IGS) propose désormais des ateliers de médiation numérique. Gratuits, ils auront lieu à partir de septembre le vendredi de 10 h à midi, à raison de cinq modules de deux heures chacun.

"Nous avons des bénéficiaires qui nous demandaient si

nous donnions des cours d'informatique, explique Alexandra Dumière, coordinatrice à l'IGS. Nous avons pu mettre en place, grâce au soutien de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, des ateliers sur mesure et adaptés, par groupe de six participants maximum."

Établir le contenu des cours n'a pas été une mince affaire. "Le but principal est de lutter contre l'exclusion numérique et de rendre les personnes de plus

de 60 ans autonomes en matière de dématérialisation des démarches administratives. Il s'agit de leur redonner confiance aussi, en internet et en eux-mêmes." Une première session test a eu lieu du 7 juin au 5 juillet et a trouvé un bon écho auprès des volontaires.

"Les personnes viennent, le plus souvent, avec leur propre équipement informatique, smart-phone ou tablette, poursuit Alexandra Dumière, mais nous ne sommes pas fermés à ceux qui en sont dépourvus, bien au contraire. Du matériel est à leur disposition." Rendez-vous est donné en septembre à ceux qui souhaitent "acquérir une citoyenneté numérique avec des droits et des devoirs".

C.-L.

Institut de gérontologie sociale,
148, rue Paradis, 13006 Marseille
☎ 04 91 370379, www.igs-marseille.fr
L'IGS sera fermé du 2 au 25 août.



ET AUSSI

● **Salon Sud seniors.** Le 2^e Salon des seniors de Marseille se déroulera les vendredis 15 et samedi 16 novembre au palais des congrès du parc Chanot (8^e). Au pro-

gramme : des exposants dans les secteurs de la gastronomie, du confort, de la rénovation de l'habitat, autonomie, maisons de retraite, loisirs, détente, voyages, santé, beauté, droits, patrimoine, services à la personne... Deux jours pendant lesquels les visiteurs pourront découvrir des produits et services adaptés à leurs besoins et profiter des nombreuses animations.

Dans les Bouches-du-Rhône, le Salon Sud seniors a des déclinaisons à Aubagne (11 et 12 octobre, espace des Libertés), La Ciotat (7 et 8 février 2020, salle Paul-Éluard), Aix-en-Provence (13 et 14 mars 2020, centre des congrès) et Martigues (20 et 21 mars, La Halle).
→ www.le-salon-des-seniors.fr

● **Cycle de conférences "Les seniors" de la Ville de Marseille.** Dans le cadre de son cycle de conférences à destination des seniors, initié en 2018, la Ville de Marseille propose une conférence sur "Les bienfaits de l'attachement", le jeudi 3 octobre à partir de 14 h, à la bibliothèque de l'Alcazar, 58, cours Belisaire, 13001 Marseille.

→ Entrée gratuite sur inscription préalable auprès de la Division seniors de la Ville de Marseille ☎ 04 91 55 38 28.

La Marseillaise – 12 07 2019

MARSEILLE
Une nouvelle
préfète à l'égalité
des chances

Un mois après le départ de Marie-Emmanuelle Assidon, le gouvernement a nommé, mercredi, une nouvelle préfète déléguée à l'égalité des chances auprès du préfet de Région : il s'agit de Marie Aubert. Sortie de l'ENA en 2006, elle arrive du Havre où elle était, depuis novembre 2017, sous-préfète. Originnaire de Bordeaux, elle a aussi été en poste à la préfecture de Pau et a commencé sa carrière en 2010, comme chef de bureau des ministres de l'Intérieur, Brice Hortefeux puis Claude Guéant. Marie Aubert a ensuite été cheffe de cabinet de la ministre de la Culture, Aurélie Filipetti de 2012 à 2014.

Des animations d'été pour les enfants handicapés

LA CIOTAT

Ouvert aux habitants et aux touristes, cet accueil de loisirs pour les enfants handicapés ou « DYS » permet aussi aux parents de s'octroyer une pause.

Un lieu pour que « les parents, ayant un enfant handicapé, moteur ou mental, ou souffrant de DYS (troubles spécifiques du langage et des apprentissages) puissent souffler sans culpabiliser, en laissant dans de très bonnes conditions ». Julian Grosclaude a mis sur pied, pour la première fois à La Ciotat et à sa connaissance dans la région, un accueil loisirs enfants handicap. Il dirige l'association Loisirs Vacances - Éducation. Formation (LVEF) de La Ciotat. Parrain d'un enfant handicapé physique, il a vu des parents sans alternative pour éviter une structure spécialisée.



Mirelle et Julian ont créé un accueil loisirs pour les handicapés.

PHOTO: JLM

Son association propose jusqu'à 11 ans, mais aussi aux touristes, des activités sur mesure avec Mirelle, animatrice, dans les locaux de l'association du Patronage. Avec son grand jardin ombragé, ils s'y prêtent parfaitement.

Formée à la problématique des handicapés, Mirelle a travaillé avec des autistes et aux côtés d'enfants porteurs de DYS en animation périscolaire. « Je suis d'autant plus sensible à la différence que je suis devenue handicapée voici 8 mois, après avoir contracté une ma-

ladie nosocomiale... », confie-t-elle.

« Rire avec les copains »

« J'ai vécu la mise à l'écart. Je ne veux pas que les enfants la subissent. C'est bien qu'ils puissent rencontrer des enfants sans handicap, pour échanger et rire avec les copains. »

Apte à encadrer des enfants, elle a conçu des ateliers *ad hoc* pour ceux qui ont souvent besoin de plus d'attention : relaxation, coloriages zen favorisant la concentration, la rêverie et l'imagination, jeux de motricité, assouplissements... En difficulté ou non, tous les enfants en séjour se retrouveront lors des repas ou de sorties (plage, découverte du patrimoine).

Delphine Le Mouel

Accueil à la demi-journée, de 8 h 30 à 13 h ou de 13 h à 17 h 30 selon les jours. Demi-journée : 15 euros ; forfait 4 demi-journées : 50 euros ; repas fournis par les parents. Réservations et infos : 07 71 66 18 64.

La Marseillaise – 12 07 2019